

Ecrit par le 4 avril 2025

Avignon, formation de brevet de sauveteur secouriste du travail en entreprise

La **CPME 84** (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose une formation de sauveteur secouriste du travail en entreprise, animée par la **Croix Rouge**, vendredi 9 et 16 avril de 9h à 12h et de 13h à 17h à la Croix rouge française, 20, boulevard Henry Dunant à Avignon.

La formation

Le contenu de la formation : Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ; la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter et secourir et application de ses compétences à la prévention dans l'entreprise. Les méthodes utilisées : l'Etude de cas ; les démonstrations pratiques, les ateliers d'apprentissage des gestes, les simulations.

Objectif

L'objectif de cette formation est d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Validation

Un certificat est délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation durant les deux jours et ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part des formateurs. Une session de Maintien-actualisation des compétences sera obligatoire pour conserver la validité de son certificat. Cette session devra être faite dans un délai maximum de 24 mois. Inscription possible suite à 3 désistements. Inscription au 04 90 14 90 90 sur contact@cpme84.org & <https://www.cpme84.com/>

CPME 84 : Tout savoir sur la GSC (Garantie sociale du chef d'entreprise), l'assurance

Ecrit par le 4 avril 2025

perte d'emploi des dirigeants d'entreprise.



Vous êtes indépendant, gérant, mandataire social, artisan, commerçant... Savez-vous que vous ne relevez pas de Pôle Emploi ? Liquidation, fermeture amiable sous contrainte économique, révocation, un gilet de sauvetage existe pour vous assurer un revenu.

Comment ça marche ? Puis-je en bénéficier ? Combien ça coûte ? La [CPME 84](#) (Confédération des petites et moyennes entreprises) et l'association [GSC](#) s'associent pour vous proposer un atelier lors de ce webinar Vendredi 26 mars de 9h à 10h. La GSC c'est la Garantie sociale du chef d'entreprise. Le filet de sécurité des chefs d'entreprise. L'atelier en webinar sera assuré par Estelle Magry, chargée de développement GSC.

L'association GSC

L'association GSC propose une protection chômage des indépendants imaginée par les syndicats patronaux. Elle permet aux entrepreneurs et aux dirigeants de percevoir un revenu en cas de perte de

Ecrit par le 4 avril 2025

leur emploi. Le dispositif a été imaginé il y a 40 ans par le Medef, la CPME, l'U2P et certaines branches professionnelles. L'association est composée de chefs d'entreprise et n'a pas de vocation lucrative. L'assurance volontaire qu'elle promeut permet aux entrepreneurs et mandataires sociaux de percevoir un revenu en cas de perte d'emploi. Elle est un élément de sécurisation des transitions, fréquentes et inévitables dans la vie d'un entrepreneur.

A qui s'adresse l'assurance perte d'emploi GSC ?

Lorsqu'il s'agit du dirigeant mandataire social assimilé salarié : Dans les SA : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général délégué (administrateur ou non administrateur), Membre du directoire ; Dans les SAS : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Président, dirigeant désigné dans les statuts ; Dans les SARL : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Gérant minoritaire ou égalitaire, et gérant mandataire social, ne détenant pas de part social de l'entreprise, mandaté pour exercer les fonctions de Gérance de l'entreprise ; Dans les SASU : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Président de SASU.

Au dirigeant non salarié

Dans les SARL : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Gérant majoritaire ou Gérant associé d'EURL ; Dans les autres formes juridiques d'entreprise : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au chef d'entreprise en nom personnel, artisan (inscrit au seul Répertoire des Métiers), commerçant, dirigeant de SNC, de Société en Commandite...

Le lien

Webinaire 'La GSC, le filet de sécurité des chefs d'entreprise' Vendredi 26 mars de 9h à 10hLe lien à ce webinaire sera transmis après confirmation par retour de mail de votre inscription ferme et définitive.
Contact 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org & www.cpme84.com

CPME 84, La perte d'exploitation ou comment protéger votre activité ?

Ecrit par le 4 avril 2025



La **CPME Vaucluse** (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose, **jeudi 25 février de 8h30 à 10h30, un petit déjeuner d'information** sur le thème : 'La perte d'exploitation ou comment protéger votre activité ?' Il y sera question de 'Protéger ses marges en cas de fermeture suite à sinistre' et 'dans quels cas' ; 'Les incidences de la crise sanitaire et l'évolution de l'assurance' ; 'Cybercriminalité, effet secondaire de la crise ?' 'Comment se protéger ?'

Exécution des contrats

Cette rencontre sera aussi l'occasion de traiter la force majeure dans l'exécution des contrats dans un contexte sanitaire en rappelant les principes généraux de la force majeure et en faisant le tour de l'actualité jurisprudentielle en la matière.

Prévention des difficultés de l'entreprise

Un rappel sera également effectué sur les principes généraux en matière de prévention de difficultés de l'entreprise et en rappelant les outils mis à la disposition par le gouvernement pour aider les entreprises depuis le début de la crise de la Covid 19.

Ecrit par le 4 avril 2025

Les infos pratiques

La rencontre aura lieu ce jeudi 25 février de 8h30 à 10h30, hôtel Ibis styles Avignon Sud, 2 968 avenue de l'Amandier à Avignon. Elle sera animée par Pascal Paume, responsable commercial des entreprises 84 et 13 Groupama Méditerranée et maîtres Catherine Py et Luc Droulez du cabinet Fidal.

CPME 84 : Nouvel atelier pratique du Pôle femmes



festival-avignon.com

Le Pôle femmes CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) propose un atelier sur 'Prendre conscience de l'écart entre le travail réel et le travail effectué, apprendre à le réduire'. La formation aura lieu mardi 9 mars de 12h30 à 14h30. Les inscriptions sont ouvertes.

Ecrit par le 4 avril 2025

L'atelier

L'enjeu de cet atelier est de montrer qu'il existe souvent, dans l'activité du chef d'entreprise, un écart entre le cadre formel (et la facturation) de son produit et le service réellement apporté au client, souvent en marge de la relation commerciale proprement dite.

Concrètement

A travers des exemples concrets et un atelier interactif en sous-groupes, les participantes auront l'occasion d'observer la valeur de ce qu'elles créent avec leurs clients en plus du cadre formel de leur prestation, qu'il s'agisse d'un produit ou d'un service.

Evolution de l'offre et la demande

Cette reconnaissance du travail réel fourni peut avoir une forte incidence sur le sens donné à son activité et au-delà, à celle de ses collaborateurs et partenaires, jusqu'à permettre une évolution de son offre et de sa demande.

Animation de l'atelier

L'atelier sera animé par Anne-Laure Leblanc, consultante en organisation de l'entreprise et dirigeante de Houston 31 et Clémence Laroche, consultante en organisation de l'entreprise par l'optimisation de l'espace de travail 'Home actions' et Mélanie Pépin, consultante EFC -Economie de la fonctionnalité et de la coopération- Terres EFC.

Les infos pratiques

Mardi 9 mars 2021 de 12h30 à 14h30. En visioconférence sur zoom. 30 places. Envoi du lien de connexion après inscription à n.elbaroudi@cpme84.org

Un pitch business pour redynamiser son activité

La [Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse \(CPME 84\)](#) et le réseau d'affaires [Dynabuy](#) organisent un pitch business par visioconférence. Une initiative destinée aux chefs d'entreprise ayant besoin de relancer ou de redynamiser leur activité après deux mois de confinement. Sur le principe du speed dating, chaque participant aura 1 min 30 pour se présenter et parler de son entreprise. Le nombre de places est limité aux 40 premiers inscrits.

Mercredi 3 juin. 11h à 12h30. Inscription par mail : contact@cpme84.org. Le lien pour participer au pitch business sera envoyé par retour de mail une fois l'inscription validée.

La CPME au cœur des élections municipales

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse invite ses adhérents à venir échanger avec les candidats aux élections municipales des principales communes du Vaucluse.

L'occasion pour les chefs d'entreprises de débattre sur les enjeux économiques du territoire avec les futurs élus qui seront notamment questionnés sur les thèmes de la fiscalité locale, du commerce et de l'animation ainsi que de l'attractivité des centres-villes, des marchés publics et de la commande publique, de la mobilité et des transports, du numérique et de l'accès au très haut débit ainsi que de la collecte des déchets. Autant de problématiques que la CPME 84 a souhaité mettre en avant lors de cette rencontre qui, en raison de la jauge de la salle, sera limitée aux 100 premiers inscrits.

Vendredi 21 février. 8h30. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon.
contact@cpme84.org. 04 90 14 90 90. www.cpme84.com.